

105 km D + 5 000 5 points UTMB 45 km D + 2 000 3 points UTMB 25 km D + 1 000 1 point UTMB  
Relais : 60 km D + 3 000 4 points UTMB 45 km D + 2 000 3 points UTMB

## LE REGLEMENT DE L'ULTRA TRAIL DU BEAUJOLAIS VERT Vendredi 12 Ultra Trail & samedi 13 octobre 2018

La compétition se déroule selon les règles sportives de la FFA, les concurrents se conforment donc au cahier des charges du règlement des courses hors – stade de la FFA.

- **A. CONDITIONS DE PARTICIPATION** pages 1 à 3
- **B. MATERIEL OBLIGATOIRE** page 3 & 4
- **C. INSCRIPTION** page 4 à 6
- **D. RETRACTATION** page 6
- **E. ASSURANCE** page 6
- **F. AIDE AUX CONCURRENTS** page 6
- **G. SUIVEURS** page 6
- **H. SECURITE** page 6
- **I. DOSSARDS** page 7
- **J. CHRONOMETRAGE** page 7
- **K. BARRIERES HORAIRE**s page 7
- **L. MEDICAL** page 8
- **M. RAVITAILLEMENT** page 8 & 9
- **N. CAMPS DE BASE (repos)** page 9
- **O. DEVELOPPEMENT DURABLE** page 9
- **P. LOTS ET CADEAUX** page 10
- **Q. DROIT A L'IMAGE** page 10
- **R. CNIL** page 11
- **S. ANNULATION** page 11

### **A. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### **Conditions administratives :**

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrée par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- soit d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée** (liste disponible sur <http://www.sports.gouv.fr/index/acteurs-du-sport/lesfederations/liste-des-federations-sportives-2742> ), sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
- soit d'une **licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri**, en cours de validité à la date de la manifestation ;

- soit d'une **licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL**, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;
- soit d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an** à la date de la manifestation, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- Les athlètes étrangers, même licenciés d'une fédération affiliée à l'IAAF, doivent fournir un certificat médical en langue française (ou accompagné d'une traduction en langue française si rédigé dans une autre langue).
- Les athlètes mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale OBLIGATOIRE qui doit être fournie pour pouvoir retirer le dossard. Cette autorisation peut être téléchargée sur le site internet de l'organisation.
- Les documents obligatoires doivent être déposés sur l'espace coureur lors de l'inscription en ligne (l'organisation n'accepte pas les certificats médicaux ou autres documents envoyés par email ou par courrier).
- La participation à l'UTBV implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du règlement qui est consultable et téléchargeable sur le site internet dédié à la course.
- La signature de la feuille de départ à la remise du dossard est obligatoire. Elle entraîne l'acceptation du règlement de l'Ultra Trail du Beaujolais Vert dans son intégralité.

#### Catégories d'âge :

**105 km D + 5 000 5 points UTMB Relais à 2 : 60 km D + 3 000 4 points UTMB 45 km D + 2 000 3 points UTMB**

Le 105 km est accessible à **partir de la catégorie espoir nés en 1998 et avant** (voir conditions administratives ci-dessus). **Course en individuel et relais (de 2 équipiers 60 + 45 km).**

**ATTENTION** départ de la commune de TARARE place du marché. Un système de navettes bus a été mis en place à partir du Lac des Sapins par l'organisation pour vous rendre sur le lieu de départ. Cette option payante est à souscrire au moment de votre inscription. ***Pour les équipes relais, le transport du relayeur au point de relais et le rapatriement du 1<sup>er</sup> relayeur vers l'arrivée au Lac des Sapins ne sont pas prévus par l'organisation.***

**45 km D + 2 000 3 points UTMB :**

Le 45 km est accessible à **partir de la catégorie espoir nés en 1998 et avant** (voir conditions administratives ci-dessus).

**ATTENTION** départ de la commune de LAMURE SUR AZERGUES. Un système de navettes bus a été mis en place à partir du Lac des Sapins par l'organisation pour vous rendre sur le lieu de départ. Cette option payante est à souscrire au moment de votre inscription.

**25 km D + 1 000 1 point UTMB :**

Le 25 km est accessible à **partir de la catégorie juniors nés en 2000 et avant** (voir conditions administratives ci-dessus).

**ATTENTION** départ de la commune de SAINT NIZIER D'AZERGUES. Un système de navettes bus a été mis en place à partir du Lac des Sapins par l'organisation pour vous rendre sur le lieu de départ. Cette option payante est à souscrire au moment de votre inscription.

### **15 km D + 540 :**

Le 15 km est accessible à **partir de la catégorie cadets nés en 2002 et avant** (voir conditions administratives ci-dessus).

### **8 km D + 165 :**

Le 8 km est accessible à **partir de la catégorie cadets nés en 2002 et avant** (voir conditions administratives ci-dessus).

### **Horaires de départ :**

- 105km individuel et relais (2 coureurs) départ à **22h00 le vendredi 12 octobre de la commune de TARARE**
- 45km départ à 11h00 le samedi 13 octobre **ATTENTION** départ de Lamure Sur Azergues
- 25km départ à 15h30 le samedi 13 octobre **ATTENTION** départ de Saint Nizier d'Azergues
- 15km départ à 15h00 le samedi 13 octobre du Lac des Sapins
- 8km départ à 15h30 le samedi 13 octobre du Lac des Sapins

### **Service consignes\_:**

Un service consigne sera également assuré pour les 25, 45 et 105km, vous pourrez déposer votre sac personnel sur le site de départ. Vos sacs seront ensuite acheminés à l'arrivée de la course au Lac des Sapins par l'organisation.

## **B. MATERIEL OBLIGATOIRE**

**Pour participer à ces épreuves, chaque coureur doit avoir avec lui pendant toute la durée de la course la totalité de son matériel obligatoire.** Il s'agit d'un minimum vital que chaque traileur doit compléter en fonction de ses propres capacités.

L'organisation se laisse le droit d'effectuer des contrôles à tout moment avant et pendant la course. Tout absence de matériel obligatoire constatée, entraînera le retrait immédiat du dossard et la disqualification du concurrent.

### **Pour toutes les courses :**

- **Un gobelet** ou un bidon ou une flasque pour les ravitaillements (**aucun gobelet ne sera fourni par l'organisation**)
- Le dossard remis par l'organisation **portera le N° de téléphone d'urgence** à utiliser en cas de nécessité. Le dossard doit être porté devant et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.
- La puce électronique propre à chaque dossard et chaque coureur est intégrée au dossard.

### **Pour le 105 km individuel et relais :**

- Sac d'un maximum de 30L permettant de transporter le matériel. Le sac devra être le même du début à la fin de la course.
- Réserve d'eau d'1L minimum.
- 1 gobelet personnel. Aucun gobelet de rechange à disposition sur les postes de ravitaillements.
- Une réserve alimentaire.
- 1 couverture de survie taille standard 220\*140cm.
- 1 Sifflet.
- 1 lampe frontale avec piles de rechange neuves.

- 1 Téléphone portable avec les N° d'urgence transmis par l'organisation.
- 1 Fiche personnelle comprenant les informations médicales vous concernant. Traitements médicamenteux en cours et contre-indications. Numéro à contacter en cas de problème.
- 2 Bandes de contention adhésives et élastiques (mini 100cm x 6cm).
- 1 Bonnet ou équivalent pour protéger la tête du froid.
- 1 Paire de gants chauds et imperméables.
- 1 Veste imperméable (minimum conseillé 10 000 Schmerber) et respirante type gore tex ou équivalent permettant de supporter le mauvais temps. Capuche d'origine obligatoire. Les vêtements type K-way® ne sont pas autorisés. Maillots manches longues chauds type 2<sup>ème</sup> couche ou combinaison d'une première couche (plus légère) et d'un coupe vent déperlant.
- Pantalon / collant de course à jambes longues OU combinaison d'un corsaire et de chaussettes de manière à couvrir intégralement les jambes.

### **Pour les 25 km et 45 km :**

- Une réserve d'eau de 0,5 l minimum
- Un gobelet
- Une réserve alimentaire
- Une couverture de survie 1,40m x 2m minimum
- Un sifflet
- Un téléphone portable
- Une lampe frontale (uniquement pour le 45 km)

Matériel très fortement recommandé :

Il est important, en particulier, de ne pas choisir les vêtements les plus légers possibles afin de gagner quelques grammes, mais de choisir des vêtements qui permettront réellement une bonne protection contre le froid, le vent ..., et donc une meilleure sécurité.

En fonction des bulletins météorologiques, sur préconisation du responsable médical ou pour tous autres paramètres extérieurs, il pourra vous être conseillé d'utiliser ce matériel.

### **Bâtons :**

L'utilisation des bâtons est autorisée uniquement sur les 105, 45 et 25 km

## **C. INSCRIPTION**

**Inscription exclusivement par internet et paiement sécurisé par carte bancaire [www.beujolaisvert.com](http://www.beujolaisvert.com)**

### **Droits d'inscription**

#### **105 km individuel : \***

- 80€ incluant le casse-croute Beaujolais d'après course, jusqu'au 16 septembre
- 90€ incluant le casse-croute Beaujolais d'après course, du 17 septembre au 1 octobre
- 110€ incluant le casse-croute Beaujolais d'après course, du 2 au 13 octobre

#### **105 km Relais (2 coureurs 60 + 45): \***

- 40€ par coureur incluant le casse-croute Beaujolais d'après course, jusqu'au 16 septembre
- 50€ par coureur incluant le casse-croute Beaujolais d'après course, du 17 septembre au 1 octobre
- 60€ par coureur incluant le casse-croute Beaujolais d'après course, du 2 au 13 octobre

#### 45 km : \*

- 40€ incluant le casse-croute Beaujolais d'après course, jusqu'au 16 septembre
- 45€ incluant le casse-croute Beaujolais d'après course, du 17 septembre au 1 octobre
- 55€ incluant le casse-croute Beaujolais d'après course, du 2 au 13 octobre

#### 25 km : \*

- 20€ jusqu'au 16 septembre. Option casse-croûte Beaujolais d'après course 7€
- 23€ du 17 septembre au 1 octobre. Option casse-croûte Beaujolais d'après course 7€
- 28€ du 2 au 13 octobre. Option casse-croûte Beaujolais d'après course 7€

#### 15 km : \*

- 12€ jusqu'au 16 septembre. Option casse-croûte Beaujolais d'après course 7€
- 14€ du 17 septembre au 1 octobre. Option casse-croûte Beaujolais d'après course 7€
- 17€ du 2 au 13 octobre. Option casse-croûte Beaujolais d'après course 7€

#### 8 km : \*

- 10€ jusqu'au 16 septembre. Option casse-croûte Beaujolais d'après course 7€
- 12€ du 17 septembre au 1 octobre. Option casse-croûte Beaujolais d'après course 7€
- 14€ du 2 au 13 octobre. Option casse-croûte Beaujolais d'après course 7€

**\* Dans la limite du quota par épreuve défini par l'organisation.**

***Aucune inscription sur place***

#### **ATTENTION !**

***Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement quel qu'en soit le motif.***

**Vous avez la possibilité de prendre l'option annulation (coût 10% du prix de votre dossard).** Ce qui vous permettra un remboursement sans justificatif de votre dossard jusqu'au 3 octobre. Cette option vous sera proposée en fin de processus d'inscription. Vous n'aurez plus la possibilité de la prendre après avoir validé votre inscription.

#### **Inscription en ligne sur le site**

[www.beaujolaisvert.com](http://www.beaujolaisvert.com) rubrique UTBV

**INFORMATION PRATIQUE IMPORTANTE** pour le 25, 45km et 105km un système de navettes bus a été mis en place à partir du Lac des Sapins par l'organisation pour vous rendre sur le lieu de départ. Cette option payante au tarif de 4€ est à souscrire au moment de votre inscription.

Possibilité de confier un sac qui sera rapatrié par l'organisation au Lac des Sapins.

#### **Modification d'inscription (changement d'épreuve)**

D'une course vers une course à plus faible kilométrage :

Toute demande de changement d'épreuve doit se faire exclusivement par e-mail et ne sera possible que dans la limite des dossards disponibles. Aucun remboursement de la différence du coût d'inscription ne sera effectué.

D'une course vers une course à plus fort kilométrage :

Possible uniquement dans la limite des dossards disponibles. Paiement de la différence du coût d'inscription.

Aucune modification ne sera possible après le **8 octobre**.

Les demandes de changement de course devront être reçues par mail à [sport.nature@c-or.fr](mailto:sport.nature@c-or.fr) au plus tard le **8 octobre** et ne pourront être acceptées que dans la limite des dossards disponibles sur la course au moment de la demande.

## D. RETRACTATION

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation, aucun report d'inscription sur une autre édition ne pourra être effectué.

## E. ASSURANCE

### Responsabilité civile :

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

### Assurance dommage corporels :

Sauf s'ils y ont renoncés, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer, les frais de recherche et d'évacuation.

## F. AIDE AUX CONCURRENTS

Sur les postes de ravitaillement, le concurrent pourra recevoir un soutien extérieur. Toute aide extérieure est interdite hors-zone de ravitaillement.

## G. SUIVEURS

Il est interdit de se faire accompagner ou d'accepter d'être accompagné pendant toute ou partie de la course par une personne non porteuse d'un dossard. Aucun suiveur n'est accepté, sous peine de disqualification.

## H. SECURITE

### Voies utilisées :

La compétition se déroule sur des pistes ou chemins en milieu naturel, et, sur certaines parties sur des voies ouvertes à la circulation, les concurrents devront donc impérativement emprunter le côté droit de la chaussée et respecter le code de la route.

### Entraide entre concurrents :

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident ou blessure d'un autre concurrent, dans l'attente des secours. Pour rappel, **vous devez utiliser le numéro d'urgence qui est imprimé sur le dossard de tous les concurrents.**

## I. DOSSARDS

### Retrait des dossards :

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur sur présentation d'une pièce d'identité avec photo.

- **Le vendredi 12 octobre de 14h00 à 17h00 au Lac des Sapins (entrée côté plage)**
  - 105km
  - 105 relais
  - 45 km
  - 25 km
  - 15km
  - 8km
  
- **105km individuel et relais de 18h00 à 21h00 sur la commune de TARARE place du marché**
  
- **Le samedi 13 octobre au Lac des Sapins (entrée côté plage)**
  - 45 km de 7h30 à 9h30
  - 25 km de 10h00 à 14h00
  - 15km de 10h30 à 14h30
  - 8km de 10h30 à 15h00

### Cession de dossard :

« Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit sauf accord de l'organisation. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne non connue de l'organisation, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation»

En cas de non-participation, **et après accord de l'organisation**, il est possible de remettre le dossard à une tierce personne dont l'identité devra être communiquée par mail à : [sport.nature@c-or.fr](mailto:sport.nature@c-or.fr) **avant le 8 octobre.**

## J. CHRONOMETRAGE

Le chronométrage est assuré par une puce électronique intégrée à votre dossard.

## K. BARRIERES HORAIRES

Le temps maximum alloué pour le **105 km est de 23h00**, pour le **45 km 10h00** et pour le **25 km 5h30**, d'autre part des horaires de passage maximum seront mis en place. Les coureurs atteignant ces points hors délai seront mis hors course et remettront leur dossard. Ils seront rapatriés par l'organisation au Lac des Sapins. En aucun cas, un concurrent « hors délai » ne sera autorisé à poursuivre la course.

Barrières horaires en sortie de ravitaillement :

- pour le **105 km avant 4h30 à Saint Just d'Avray, avant 11h00 à Lamure-sur-Azergues, avant 15h30 à Saint-Nizier-d'Azergues**
- pour le **45 km avant 15h30 à Saint-Nizier-d'Azergues**

## L. MEDICAL

L'UTBV privilégie le confort et la tranquillité d'esprit des compétiteurs. Les participants se concentrent sur la course, en toute confiance.

Urgentiste, infirmiers et secouristes assurent une présence permanente et d'une extrême vigilance pendant les courses.

Des postes de sécurité seront implantés en plusieurs points des parcours. Ces postes seront en liaison radio avec le PC de la course.

Pour le bien-être des compétiteurs, l'organisation met en place :

- Un poste de médicalisation fixe
- Une équipe médicale mobile
- Un poste Kinésithérapeutes et un poste Ostéopathes
- L'assistance médicale a toute autorité pour arrêter durant l'épreuve les concurrents présentant des symptômes indiquant un risque pour leur santé.
- Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.
- Les secouristes et médecins officiels sont en particulier habilités :
  - à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve
  - à faire évacuer par tout moyen les coureurs qu'ils jugeront en danger.
  - à faire hospitaliser les coureurs dont l'état de santé le nécessitera.
- Le choix du moyen d'évacuation et du lieu d'hospitalisation relève de la seule décision des secouristes et médecins officiels.
- Les frais résultant de l'emploi de moyens de secours ou d'évacuation exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer elle-même son retour de l'endroit où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du coureur de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

## M. RAVITAILLEMENT

L'UTBV se déroulant en **semi-autonomie**, le nombre de ravitaillements est limité au strict minimum et sera fonction des conditions climatiques. **Il appartient donc aux concurrents d'emporter avec eux les ravitaillements solides et liquides qu'ils estiment nécessaires pour être autonome entre deux points de ravitaillement, aussi bien sur le plan alimentaire que sur celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité.**

Chaque concurrent doit avoir son **gobelet, un bidon ou une flasque** avec lui durant la course. Il n'y aura pas de gobelet aux postes de ravitaillement ni à l'arrivée.

8 KM D + 165

- Pas de ravitaillement en course, un point d'eau de secours
- Ravitaillement à l'arrivée



15 km D + 540

- 1 Ravitaillement solide et liquide au 7ème km au relais du Calvaire à Ronno
- Ravitaillement à l'arrivée

25 km D + 1 000

- 1 Ravitaillement solide et liquide au 12ème km à Grandris
- Ravitaillement à l'arrivée

45 km D + 2 000

- 1 Ravitaillement solide et liquide au 13ème km à Claveisolles (Valtorte)
- 1 Ravitaillement solide et liquide au 21ème km à Saint-Nizier-d'Azergues
- 1 Ravitaillement solide et liquide au 32ème km à Grandris
- Ravitaillement à l'arrivée

105 km D + 5 500

- 1 Ravitaillement solide et liquide au 14ème km à Valsonne
- 1 Ravitaillement solide et liquide au 31ème km à Saint Just d'Avray
- 1 Ravitaillement solide et liquide au 46ème km à Chambost
- 1 Ravitaillement solide et liquide au 60ème km à Lamure Sur Azergues
- 1 Ravitaillement solide et liquide au 73ème km à Claveisolles (Valtorte)
- 1 Ravitaillement solide et liquide au 81ème km à Saint-Nizier-d'Azergues
- 1 Ravitaillement solide et liquide au 92ème km à Grandris
- Ravitaillement à l'arrivée

## N. CAMPS DE BASE (repos)

3 Camps de base repos seront présents sur le parcours du 105 km :

- Lamure sur Azergues 60<sup>ème</sup> km
- Saint Nizier d'Azergues 81<sup>ème</sup> km
- Grandris 92<sup>ème</sup> km
- Point chaud
- Point sommeil
- Assistance personnelle
- Navettes
- Point médical

## O. DEVELOPPEMENT DURABLE

Tout abandon de déchets et emballages divers hors des postes de ravitaillement est interdit. Ce geste ne correspond pas à l'éthique de notre épreuve et de plus démontre un irrespect du travail des bénévoles. Une telle attitude entraîne la disqualification pure et simple de son auteur.

Sur chaque poste de ravitaillement, vous disposerez de poubelles dans lesquelles vous pourrez abandonner vos déchets et emballages divers.

## P. LOTS ET CADEAUX

Vous aurez pour toutes et tous inscrit(e)s :

- Le cadeau souvenir de l'épreuve remis après le passage de la ligne d'arrivée.
- Le tee shirt finisher pour les coureurs du **105 km en individuel**

Pour les podiums, en fidélité à l'esprit de l'organisation, pas de grille financière mais des lots et cadeaux à hauteur de la générosité de nos partenaires.

**Attention, par respect pour nos partenaires**, l'absence du concurrent concerné par le podium lors de la remise des prix, entraîne la perte pure et simple de sa dotation.

### Sont récompensés :

#### **105 km individuel**

- Les 3 premiers hommes scratch
- Les 3 premières femmes scratch
- Les 3 premiers de chaque catégories : espoirs, séniors, M1, M2, M3, M4 hommes et femmes (**sans cumul**)

#### **105 km relais**

- Les 3 premiers hommes scratch
- Les 3 premières femmes scratch

#### **45 km**

- Les 3 premiers hommes scratch
- Les 3 premières femmes scratch
- Les 3 premiers de chaque catégories : espoirs, séniors, M1, M2, M3, M4 hommes et femmes (**sans cumul**)

#### **25 km**

- Les 3 premiers hommes scratch
- Les 3 premières femmes scratch
- Les 3 premiers de chaque catégories : espoirs, séniors, M1, M2, M3, M4 hommes et femmes (**sans cumul**)

#### **15 km**

- Les 3 premiers scratch
- Les 3 premiers de chaque catégories : espoirs, séniors, M1, M2, M3, M4 hommes et femmes (**sans cumul**)

#### **8 km**

- Les 3 premières scratch
- Les 3 premières de chaque catégories : cadettes, juniors, espoirs, séniors, M1, M2, M3, M4 (**sans cumul**)

## Q. DROIT A L'IMAGE

Par sa participation, à l'une des courses inscrites à L'UTBV chaque concurrent autorise expressément l'organisation, ou l'un de ses partenaires à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de ces courses en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour une durée de protection actuellement accordée à des exploitations directes ou dérivées par les dispositions légales ou réglementaires.

## R. CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse complète.

## S. ANNULATION

L'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation (conditions météorologiques, décision des autorités administratives, décision de la société en charge de la médicalisation etc...). En cas d'annulation de toute ou partie de l'événement indépendante de la volonté de l'organisateur aucun remboursement ne pourra être effectué. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera de-facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur.